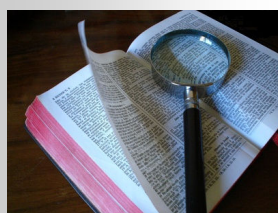


« *Devant nous,
Seigneur,
Tu ouvres un
passage.* »

Cette prière faite nôtre au travers du **Psaume 30** est un symbole fort alors que nous célébrons les 275 ans de la Congrégation des Sœurs de la Charité.



Dans l'histoire de la Congrégation, les crises se sont succédées. Des passages de tous ordres se sont ouverts, des passages parfois inattendus, d'autres tumultueux déplaçant des lames de fond...

Mais le fondement de notre action demeure intact : trouver un sens à nos gestes pour la dignité de l'autre du début à la fin de vie.

Sœur Denise BAUMANN
Présidente

Informations pratiques :

Comment faire un don et quels en sont les avantages ?

Comment ?

Une action plus particulière de la Fondation vous a touché et vous souhaitez y attribuer votre don ? Choisissez le secteur d'activité qui vous a interpellé :

- Les œuvres de la Fondation Vincent de Paul
- Les personnes malades
- Les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes en précarité



Pour soutenir l'action de la Fondation, il existe plusieurs possibilités :

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul – 15, rue de la Toussaint – 67000 STRASBOURG
- Par virement bancaire à la Caisse d'Epargne d'Alsace
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : www.fvdp.org
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

Quels sont les avantages ?

Dons :

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, bénéficie de dispositions fiscales intéressantes pour le donateur. Le reçu fiscal libérateur qui vous sera délivré vous permettra de déduire de vos impôts :

Pour un particulier : 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable. Si le don excède cette limite, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

*Ex : Votre don : 100 €, votre réduction d'impôt : 66 €,
votre dépense réelle : 34 €*

Pour une entreprise : 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

*Ex : Votre don : 1000 €, votre réduction d'impôt : 600 €,
votre dépense réelle : 400 €*

Legs et donation :

La Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés de droits de succession et de mutation.

Dons permettant de réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) :

Depuis le 20 juin 2007, les particuliers redevables de l'ISF peuvent déduire du montant de cet impôt, et dans la limite annuelle appréciable de 50 000 €, les 75% des dons en faveur d'une fondation reconnue d'utilité publique.

*Ex : Votre don : 1 000 €, votre réduction ISF : 750 €,
votre dépense réelle : 250 €*

Votre avis nous intéresse : écrivez-nous à l'adresse suivante c.clement@fvdp.org

Je fais un don pour soutenir les actions de la Fondation Vincent de Paul

20 € 40 € 60 € Autre montant€

Par chèque libellé à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul
à l'adresse suivante :

M Mme Melle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse email : _____

Cible du don : _____



Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG

Téléphone : 03.88.21.73.84

Télécopie : 03.88.21.73.89

Messagerie : secretariat@fvdp.org

Don en ligne sur : www.fvdp.org

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Vincent de Paul par courrier électronique

N°2 - Automne 2009



Reconnue d'utilité publique

La Lettre aux donateurs

Sommaire :

- * Page 1 : Editorial
- * Page 1 : Secteur Précarité :
Partir...
- * Page 2 : Secteur Personnes
Agées : Poincaré
- * Page 2 : Secteur Enfance :
Louise de Marillac
- * Page 3 : Secteur Hospitalier :
La pratique de l'hypnose en
maternité
- * Page 3 : Secteur Hospitalier :
Les 10 ans de l'IFSI
- * Page 4 : Article spirituel
- * Page 4 : Informations pratiques

Editorial

La rentrée est l'occasion de recommencer une nouvelle année scolaire, de se fixer de nouvelles priorités, de nouveaux objectifs.

La Fondation Vincent de Paul a voulu faire de la rentrée un moment « à part ». C'est à l'occasion de son séminaire d'été que près de 150 cadres de tous les secteurs de la Fondation se sont retrouvés au Grand Séminaire. C'est à l'ombre de la Cathédrale de Strasbourg qu'ils ont pris le temps de

réfléchir au sens de leur vie professionnelle et à leur éthique.



C'était le moment de prendre du recul et de se poser des questions importantes pour notre Fondation dont la

mission est le service de l'Autre.

« Qu'est-ce que j'ai envie de vivre, de rayonner, de faire vivre ? Quelles sont mes priorités ? Quelles sont mes valeurs ? Quelles sont mes finalités personnelles et institutionnelles ? »

Le Père Hugues Minguet, moine bénédictin, fondateur de l'Institut « Sens et Croissance », nous a conduit dans ces moments de réflexion.

Secteur Précarité : Partir...

Ce soir n'est pas un soir comme les autres à l'Escale, Monsieur A. fête son départ.

Il s'est fait un point d'honneur à faire les courses pour que le repas soit au goût de tout le monde. Certains l'envient, d'autres sont renvoyés à leur quotidien, sans lendemain qui chante, mais tous s'associent. Monsieur A. ne fera pas un long discours, il ne sait pas faire, mais surtout, il a très peur, peur de lui, peur des autres, peur de la vie qu'il part affronter seul, après vingt ans de rue, d'errance, d'hôpital et de rancœurs... et beaucoup d'escalas... à l'Escale Saint Vincent.

Il n'a pour tout héritage que son fauteuil roulant, pour tout bien précieux un nombre incalculable de CD, et un lecteur offert respectueusement par un autre résident à son propre départ... mais il retrouve aussi tout ce qu'il

avait enfoui depuis si longtemps pour ne pas avoir mal : son histoire, faite de rejets, de déceptions, de tristesse et de solitude, et de tellement de questions existentielles et de manque d'amour depuis sa plus tendre enfance.

Ce soir, il peste, il râle, il se ferme, mais il ne fuit pas, il part dignement pour la première fois, sans claquer la porte. Il en est fier. Il en est ému. Il ne peut pas mettre de mots, mais se contente d'approuver les membres de l'équipe qui ont cheminé avec lui, l'ont parfois bousculé, remis en question et recadré souvent, mais soutenu et accueilli à chaque fois qu'il revenait « à la maison » un peu plus affaibli et abattu par le combat quotidien de la rue et de la maladie qui s'immisce un peu plus chaque jour. On en oublie la souffrance,

l'invasion par l'alcool, le manque de confiance en soi, par la raillerie, la peur et les angoisses, par l'ironie et l'agression de l'Autre, la folie par une construction du monde qui permet de ne pas s'effondrer.

Ce soir, sur la terrasse, cet entre-deux à la fois convivial et discret à cette heure tardive, tout cela est posé respectueusement, presque religieusement, rappelant aussi à Monsieur qu'il nous a énormément appris, qu'il a parfois mis à mal notre pratique, mais qu'il nous a indiqué le chemin à lui proposer... à leur proposer, et tellement de choses sur le cheminement de l'être humain.

Ce moment solennel est entrecoupé de fous rires qui permettent de faire baisser la tension émotionnelle.

...

« Nos talents ne
sont pas faits pour
nous : ils sont
faits pour les
autres... »

« Un autre regard
fait d'autres
hommes »

... Il sait, et nous savons que ce n'est que le début du chemin, c'est sa rentrée des classes en ce début septembre. Il va devoir apprendre à entrer en relation « comment on fait ? je n'ai jamais su ». Gérer son quotidien, son premier chez lui qu'il a choisi seul, qu'il a visité avec une bénévoles.

Il va devoir faire face à la vraie vie, celle des factures à payer, celle de l'anonymat, celle des rencontres avec ses richesses et ses déceptions.

Le petit garçon a enfin grandi. Il a perdu des années, il s'est perdu durant ces années, se réveille et se *re-trouve* aujourd'hui, à plus de soixante ans, prêt à

prendre enfin le risque de vivre. Comme pour l'élève qui rentre pour la première fois à l'école, l'équipe reste attentive, à la bonne distance, pour accompagner, faire avec si nécessaire... soutenir, mettre en mots... éviter les maux... qui marquent le corps et l'esprit de Monsieur A. depuis si longtemps.

L'équipe des professionnels et des bénévoles vous accompagne Monsieur A. sur le chemin de l'école de la vie. C'est le début d'un nouvel apprentissage, et merci pour ce que vous nous avez transmis de votre expérience de vie, votre savoir, et pour votre confiance.

Bonne rentrée et bonne route au fils d'instituteur meurtri par tant d'années de non dits !



Marie-Noëlle WANTZ, Directrice Précarité

Secteur Personnes Agées : Poincaré

La Résidence Poincaré, située à Bouxières-aux-Dames à proximité de Nancy, a été construite en 1974 sous la forme d'un foyer-logement. Dans les années 2000, des travaux ont été entrepris par l'association qui gère l'établissement afin d'accueillir des personnes âgées dépendantes et de passer au statut d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

En décembre 2008, en réponse à la demande du Conseil Général et de la DDASS de Meurthe-et-Moselle, l'association « Résidence Poincaré » prend contact avec la Fondation Vincent de Paul afin d'étudier la possibilité d'un rapprochement avec elle. Cette opération contribue à préserver le secteur privé non lucratif et renforce la Fondation dans

l'agglomération nancéenne en matière de prise en charge des personnes âgées. En effet, non loin de Bouxières-aux-Dames, La Fondation gère déjà l'EHPAD du Bas-Château à Essey les Nancy.

Dès le 1er septembre 2009, une fusion/



absorption a été conclue entre l'Association « Résidence Poincaré -

Maison de retraite EHPAD » d'une part, et la Fondation Vincent de Paul d'autre part. Les projets d'établissement de la Maison de retraite du Bas-Château et de la Résidence Poincaré se fonderont maintenant en une vision commune des besoins et de l'accompagnement des personnes âgées.

La proximité géographique de ces deux établissements permettra à terme de mettre en place une organisation commune et de partager les compétences du personnel des deux maisons.

Un projet de création de 20 places supplémentaires en unité Alzheimer est d'ores et déjà à l'étude.

Secteur Enfance : Louise de Marillac

En 2006, le Conseil Général du Bas-Rhin faisait le constat du manque cruel de places pour accueillir les enfants en grande difficultés.



Pavillon de Molsheim

C'est alors que la Fondation Vincent de Paul propose le projet « Louise de Marillac* ». La Fondation souhaite créer des maisons adaptées aux besoins des enfants de notre temps : pavillons à taille humaine au plus proche des familles,

implantés dans le département sur des territoires repérés par le Conseil général. Ces maisons ont pour vocation d'accueillir les enfants qui ne trouvent plus de place ailleurs et qui sont en danger. Les maisons d'enfants Louise de Marillac proposent alors un accompagnement modulable des enfants et de leurs familles, gardant toujours à l'esprit que la finalité est le retour à domicile. Une équipe d'éducateurs, de psychologues et de psychomotriciens s'appuie sur différentes formes de prise en charge et proposent un travail approfondi de *re-construction* identitaire et de liens avec la famille par la pratique d'activités supports telles que l'équitation, les sports individuels ou collectifs, les activités manuelles et culturelles, cuisine, théâtre, randonnées,

groupes de parole, soirées débat... L'objectif est que l'enfant apprenne à s'affirmer tout en retrouvant l'estime de soi et que les parents retrouvent confiance en leurs capacités éducatives.

Trois pavillons accueilleront 8 enfants de 6 à 18 ans et un quatrième sera consacré aux enfants de 3 à 6 ans.

Le premier a ouvert en avril à Molsheim, un deuxième devrait accueillir des enfants à l'automne à Marmoutier et un troisième est en cours de création à Haguenau. Un plateau de jour permettra de centraliser les différentes activités.

* Louise de Marillac est une proche de Saint Vincent de Paul qui a fondé les « Filles de la Charité »

Secteur Hospitalier : La pratique de l'hypnose en maternité

Depuis plus de quatre ans, une nouvelle technique vient compléter les nombreuses approches en maternité (réflexothérapie, digitopuncture, acupuncture, bains aux huiles essentielles, postures) qui peuvent soulager la douleur au cours du travail : l'hypnose.

Mais qu'entend-on par HYPNOSE ?



Tout d'abord, il faut savoir que l'hypnose est un phénomène physiologique et que nous passons tous par des phases d'hypnose sans le savoir, un peu comme l'ordinateur qui fait les sauvegardes et les mises à jour sans que l'on s'en rende compte.

Contrairement aux idées reçues, l'état d'hypnose n'est pas un état de sommeil. Bien au contraire, c'est un état de conscience modifiée, un état d'hyper vigilance focalisée. Dans cet état, il y a toujours une partie de nous qui regarde objectivement ce qui se passe, « l'observateur caché » qui fait qu'on ne peut donc pas faire faire n'importe quoi à une personne sous hypnose. Utiliser cette technique lors de la

préparation à l'accouchement permet de rendre la femme active dans le processus de gestion de la douleur. L'hypnose aide la patiente à mobiliser ses propres ressources afin de lutter, le plus naturellement possible, contre la douleur. Cela est possible pendant les contractions, mais aussi pendant toutes les étapes susceptibles d'être désagréables pendant l'accouchement, comme la pose de péridurale, par exemple. La patiente peut alors envisager l'accouchement, avec ou sans péridurale, plus sereinement. En effet, l'hypnose ne prétend en aucun cas se substituer à la péridurale, sauf si cela est le souhait de la patiente.

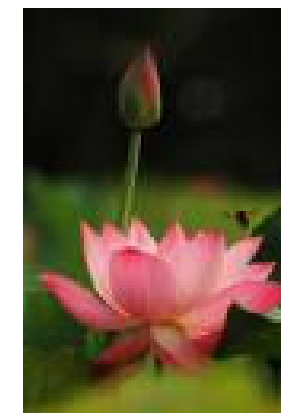
Deux à trois séances de préparation à l'accouchement avec un anesthésiste ou une sage femme formés suffisent à communiquer aux patientes les bases de l'apprentissage de l'autohypnose. En effet, même si trois médecins anesthésistes, et environ la moitié des sages femmes sont formés (ce qui a représenté pour le GHSV un énorme investissement), l'équipe prenant en charge la parturiente ne sera pas forcément tout le temps disponible pour l'accompagner. Cette dernière devra alors mettre en œuvre les techniques d'autohypnose apprises lors des séances de préparation.

L'utilisation de l'hypnose est propice aussi bien en salle de naissance qu'en consultation ou en post partum (inconfort lié à l'épisiotomie, allaitement...) pour installer rapidement un climat de calme et

de confiance propice à la prise en charge obstétricale ou anesthésique. L'hypnose a trouvé rapidement, en salle de naissance, une place de choix dans l'accompagnement des parturientes.

Depuis, cette technique s'est étendue vers d'autres champs d'application tels que les unités de traitement de la douleur aigüe, dans les services d'urgences ou bien au bloc opératoire. Certains examens tels que les colonoscopies ou certaines interventions gynécologiques sont tout à fait réalisables sous hypnose. Actuellement, cette technique s'applique avec succès dans les unités de traitement de la douleur chronique et dans les services de soins palliatifs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Dr HERIN, anesthésiste, et David SOGNE, sage-femme spécialisé en hypnose.



Secteur Hospitalier : Les 10 ans de l'IFSI

Le lundi 5 octobre 2009, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint Vincent (IFSI) fêtera les dix années de transfert des locaux historiquement implantés rue Saint Pierre le Jeune et rue Sainte Elizabeth vers la rue Sainte Marguerite. Ce nouvel institut est en effet le fruit de la fusion de l'IFSI Sainte Marie et de l'IFSI des Diaconesses.

Cet anniversaire sera l'occasion d'une journée de rencontre entre soignants et futurs soignants, sous forme de colloque.

400 personnes, en effet, sont attendues pour présenter les dernières nouveautés de l'exercice soignant et réfléchir aux évolutions pratiques futures.

Une formation basée sur le référentiel de

compétences infirmières : fondée sur une formation construite et structurée autour de l'étude de situations clefs de soins, sur l'analyse des pratiques en service, la pédagogie par compétences, vise une meilleure intégration des savoirs.

Il s'agit pour l'étudiant de **comprendre, agir, transposer**, en développant l'esprit critique et la mise en lien des savoirs fondamentaux et méthodologiques.



Une collaboration plus étroite entre le terrain de stage, lieu d'apprentissage clinique par excellence, et l'IFSI sera indispensable pour une articulation judicieuse entre les acquisitions pratiques et théoriques.

L'IFSI Saint Vincent est une structure de formation préparant des élèves ou étudiants aux diplômes d'état d'Aide Soignant et d'Infirmier. L'Institut de Formation fait partie du Groupe Hospitalier Saint Vincent, constitué à Strasbourg des cliniques Sainte Anne, Sainte Barbe, la Toussaint, et à Schirmeck de la clinique Saint Luc. L'IFSI jouxte la clinique Sainte Barbe.

Colloque le Lundi 5 octobre 2009 à partir de 9 h au Palais de la Musique et des Congrès